

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 20 février écoulé, sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées, et elles sont comme suit:—

## VII—AGRICULTURE

49 Fruits, y compris l'octroi de \$8,000 au Conseil Canadien de l'Horticulture.. . . . .	200,000 00
50 Contrôle des grains de semences, fourrages et engrais.. . . .	295,000 00
51 Expériences de dishydratation.. . . . .	15,000 00
52 Bétail.. . . . .	1,280,000 00

La résolution adoptée en comité des Subsidés, le 24 février écoulé, est rapportée, lue la deuxième fois et agréée et elle est comme suit:—

## III—GOUVERNEMENT CIVIL

13 Douanes et Accise—	
Appointements.. . . . .	585,755 00
Dépense casuelle.. . . . .	48,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 27 février écoulé, sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées, et elles sont comme suit:—

## XXXIX—COMMERCE

356 Primes sur les barres ou tringles de cuivre, administration de la loi.. . . . .	1,500 00
357 The Hemp Bounties Act, 1923, Administration de la loi.. . . .	500 00
358 Service des nouvelles britanniques et à l'étranger.. . . .	32,000 00
359 Administration de la Loi des grains du Canada.. . . . .	1,100,000 00
355 Primes sur le pétrole brut, administration de la loi.. . . . .	1,500 00

La résolution adoptée en comité des Subsidés, le 5 mars écoulé, est rapportée, lue la deuxième fois et adoptée et elle est comme suit:—

## VII—AGRICULTURE

53 Fermes Expérimentales.. . . . .	1,440,000 00
------------------------------------	--------------

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 6 mars écoulé, sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées, et elles sont comme suit:—

## III—GOUVERNEMENT CIVIL

32 Travaux publics—	
Appointements.. . . . .	614,655 00
Dépense casuelle.. . . . .	75,000 00

## VII—AGRICULTURE

54 Santé des animaux, administration de la <i>Loi des Epizooties</i> et de la <i>Loi des viandes et conserves alimentaires</i> et des édifices nécessaires.. . . . .	1,905,000 00
--	--------------

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 17 mars écoulé, sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées, et elles sont comme suit:—

(Cinq sixièmes des sommes ci-dessous)

## III—GOUVERNEMENT CIVIL

23 Travail—	
Appointements.. . . . .	159,930 00
Dépense casuelle.. . . . .	25,000 00